**Vœu relatif à l’engagement du 20e pour les cartables légers et l’équipement numérique dans les collèges**

**Déposé par Nathalie Maquoi et les élu-e-s pour une alternative écologique et sociale dans le 20ème, Stéphane Von Gastrow, Emmanuelle Rivier et les élu-es du groupe écologiste, Lamia El Aaraje et les élu-e-s socialistes et républicains**

Considérant l’engagement de la ville pour réduire le poids du cartable des collégiens et pour développer les outils numériques ;

Considérant que le poids moyen du **cartable** des collégiens français est de 8,5 kg, ce qui représente environ 20 % du poids des enfants (source FCPE 2018) ;

Considérant la question de santé publique que représente le poids des cartables ;

Considérant la recommandation du ministère de l’Éducation Nationale pour que le poids global du cartable n’excède pas 10 % du poids de l’enfant ;

Considérant l’expérimentation réussie et reconduite effectuée dans le 14ème arrondissement depuis l’année scolaire 2016/2017 pour les élèves de 6ème, dans les 6 établissements de l’arrondissement ;

Considérant la forte attente de la communauté éducative : élèves, parents, professeurs et chefs d’établissement ;

Considérant l’amendement adopté au Conseil de Paris de décembre 2018 au budget de fonctionnement, pour l’achat d’une dotation supplémentaire de livres afin que chaque collégien puisse avoir un livre à la maison et qu’en classe soit fourni un livre pour deux élèves ;

Considérant que la Ville de Paris développe une politique numérique ambitieuse pour ses écoles publiques, pour l’équipement des écoles et des collèges en kits mobiles, en vidéoprojecteurs ou en tableaux numériques ;

Considérant l’amendement adopté au Conseil de Paris de décembre 2018 en investissement pour l’équipement numérique ;

Considérant les besoins et la forte attente de la communauté éducative dans le 20e pour l’allègement des cartables et le développement du numérique afin de diversifier les supports et les pratiques pédagogiques ;

**Aussi, sur proposition de Nathalie Maquoi, le Conseil du 20e arrondissement émet le vœu que :**

* **le 20e se porte volontaire à l’opération cartables légers afin que les collégiens de l’arrondissement en bénéficient,**
* **le 20e se porte volontaire pour que ses écoles et collèges disposent d’ordinateur raccordés à des vidéoprojecteurs.**